

TROUSSEAU 2023-2024

LISTE DES VETEMENTS ET ARTICLES INDISPENSABLES

⇒ Pour l'internat :

- un protège matelas imperméable **OBLIGATOIRE**, un drap housse, une couette, une housse de couette, un oreiller et sa taie. Les sacs de couchage sont strictement interdits. **Le protège matelas vous sera facturé 20 €, si vous n'en n'avez pas le jour de la rentrée et également à chaque rentrée de vacances. Il sera à votre charge en cas de dégradation du matelas .**

Il est vivement conseillé de marquer la literie au nom de l'élève, **ainsi que les vêtements** en cas de perte ou de vol. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants ne manquent pas de linge pour en changer en temps utile.

- deux nécessaires de toilette (un pour l'internat et un pour le casier dédié au sport et aux travaux pratiques).

- du rechange dans le vestiaire

- un sac pour le linge sale.

- **deux cadenas à clé** pour la porte du vestiaire individuel. **Un double sera remis à la vie scolaire obligatoirement.** Cadenas disponibles à la vente au prix de 6,50 €.

- des cintres, des mouchoirs.

- pour les filles : prévoir des protections féminines en double pour l'internat et les vestiaires. Lorsqu'elles sont fournies par la vie scolaire, un set neuf devra être retourné.

OBLIGATOIRE :

- une paire de chaussons pour le dortoir.

- un pyjama ou une chemise de nuit (la nuisette est interdite) ou un tee shirt descendant jusqu'aux genoux.

⇒ **Pour les Travaux Pratiques dans l'enceinte de l'établissement et les stages (pour toutes les classes de la 4^{ème} à la Terminale Bac Professionnel) :**

Le Service Régional de l'Inspection du Travail exige l'équipement :

- d'une cote en coton, d'une paire de bottes de sécurité ou de chaussures de sécurité, un imperméable complet de travail (pantalons et veste) , des vêtements chauds et des gants de travail .

Pour les classes de seconde professionnelle et capa 1^{ère} année, certains équipements professionnels seront demandés. Vous aurez des précisions avec le courrier de rentrée de juillet 2023.

Il est obligatoire d'avoir une vaccination tétanos à jour

Pour les internes et dans le cas d'un PAI : merci également de donner les médicaments en double (vie scolaire et internat)

⇒ **Pour les classes de Bac Pro NJPF et GMNF :**

Il faut prévoir un chapeau ou une casquette, des lunettes de soleil, des vêtements chauds, une gourde et des chaussures de sécurité.

Pour l'équitation :

- une bombe ou un casque.

- une paire de bottes d'équitation ou une paire de boots avec chaps ou une paire de bottes en caoutchouc

(le port de basket ou tennis est interdit en terme de sécurité).

- une paire de gants d'équitation.

Aucun équipement pour le cheval n'est demandé.

Pour la scolarité :

- un vêtement de sport, une paire de tennis pour l'utilisation de la salle de sport

- une gourde pour tous

- Prévoir des vêtements de rechange dans le casier (l'internat n'est pas systématiquement ouvert)

TROUSSEAU 2023-2024

LISTE DES VETEMENTS ET ARTICLES INDISPENSABLES

⇒ Pour l'internat :

- un protège matelas imperméable **OBLIGATOIRE**, un drap housse, une couette, une housse de couette, un oreiller et sa taie. Les sacs de couchage sont strictement interdits. **Le protège matelas vous sera facturé 20 €, si vous n'en n'avez pas le jour de la rentrée et également à chaque rentrée de vacances. Il sera à votre charge en cas de dégradation du matelas .**

Il est vivement conseillé de marquer la literie au nom de l'élève, **ainsi que les vêtements** en cas de perte ou de vol. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants ne manquent pas de linge pour en changer en temps utile.

- deux nécessaires de toilette (un pour l'internat et un pour le casier dédié au sport et aux travaux pratiques).

- du rechange dans le vestiaire

- un sac pour le linge sale.

- **deux cadenas à clé** pour la porte du vestiaire individuel. **Un double sera remis à la vie scolaire obligatoirement.** Cadenas disponibles à la vente au prix de 6,50 €.

- des cintres, des mouchoirs.

- pour les filles : prévoir des protections féminines en double pour l'internat et les vestiaires. Lorsqu'elles sont fournies par la vie scolaire, un set neuf devra être retourné.

OBLIGATOIRE :

- une paire de chaussons pour le dortoir.

- un pyjama ou une chemise de nuit (la nuisette est interdite) ou un tee shirt descendant jusqu'aux genoux.

⇒ Pour les Travaux Pratiques dans l'enceinte de l'établissement et les stages (pour toutes les classes de la 4^{ème} à la Terminale Bac Professionnel) :

Le Service Régional de l'Inspection du Travail exige l'équipement :

- d'une cote en coton, d'une paire de bottes de sécurité ou de chaussures de sécurité, un imperméable complet de travail (pantalons et veste) , des vêtements chauds et des gants de travail .

Pour les classes de seconde professionnelle et capa 1^{ère} année, certains équipements professionnels seront demandés. Vous aurez des précisions avec le courrier de rentrée de juillet 2023.

Il est obligatoire d'avoir une vaccination tétanos à jour

Pour les internes et dans le cas d'un PAI : merci également de donner les médicaments en double (vie scolaire et internat)

⇒ Pour les classes de Bac Pro NJPF et GMNF :

Il faut prévoir un chapeau ou une casquette, des lunettes de soleil, des vêtements chauds, une gourde et des chaussures de sécurité.

Pour l'équitation :

- une bombe ou un casque.

- une paire de bottes d'équitation ou une paire de boots avec chaps ou une paire de bottes en caoutchouc

(le port de basket ou tennis est interdit en terme de sécurité).

- une paire de gants d'équitation.

Aucun équipement pour le cheval n'est demandé.

Pour la scolarité :

- un vêtement de sport, une paire de tennis pour l'utilisation de la salle de sport

- une gourde pour tous

- Prévoir des vêtements de rechange dans le casier (l'internat n'est pas systématiquement ouvert)